

Séance
spéciale 19
mai 2010

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU DIX-NEUVIÈME
(19^{ième}) JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MIL DIX (2010) À COMPTER DE
17H30 A LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE A
MONT-JOLI.**

Sont présents :

M. Jean Bélanger, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1,
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2,
Mme Kédina Fleury-Samson, conseillère du district 3,
M. Marcel Dubé, conseiller du district 5,
M. Denis Dubé, conseiller du district 6.

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal malgré les absences motivées de madame Kédina Fleury-Samson ainsi que de messieurs Jean-Pierre Labonté et Marcel Dubé.

Aucun contribuable n'assiste à la séance alors que deux (2) membres du personnel cadre de la Ville, à savoir messieurs Léo Caron, directeur des ressources humaines, du développement économique et de l'urbanisme, de même qu'Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

10.05.367

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Jean Bélanger, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et tous reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal.

10.05.368

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Approbation de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION

3. Autorisation de signature pour les demandes d'enregistrement de noms dans les dossiers de la *Capitale des Murs peints* et de *La Fresqu'Ô Fête*.
4. Autorisation de signature d'actes notariés dans le dossier de 9132-8369 Qc inc.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5. Autorisation de représentation de la Ville de Mont-Joli à l'assemblée générale annuelle de l'ATR-Gaspésie.
6. Adjudication d'un mandat de services professionnels à madame Rielle Normand, architecte, dans le dossier de la rénovation du Château Landry (Villa des Marguerites).
7. Adjudication d'un mandat de services professionnels dans le dossier de caractérisation de terrains pour deux (2) projets en cours.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

8. Autorisation d'embauche des préposés aux espaces verts au service des travaux publics.

AFFAIRES NOUVELLES

9. Période de questions.
10. Clôture et levée de l'assemblée.

ADMINISTRATION

10.05.369 **AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE NOMS DANS LES DOSSIERS DE LA CAPITALE DES MURS PEINTS ET DE LA FRESQU'Ô FÊTE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire que soit préservée l'exclusivité des appellations « *Capitale des murs peints* » et « *La Fresqu'Ô Fête* »;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il y a lieu d'accorder un mandat de services professionnels;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de confier à Me Étienne Bélanger, avocat du cabinet Roy, Beaulieu, Boudreau, Bélanger, à procéder à l'enregistrement du nom d'emprunt « *Capitale des murs peints* » au bénéfice de la Ville de Mont-Joli et du nom d'emprunt « *La Fresqu'Ô Fête* » au bénéfice de la Corporation des événements spéciaux de Mont-Joli. Par cette même résolution, le conseil autorise le maire, ou le maire suppléant, à signer pour et au nom de la Ville les documents légaux nécessaires auxdits enregistrements.

10.05.370 **AUTORISATION DE SIGNATURE D'ACTES NOTARIÉS DANS LE DOSSIER DE 9132-8369 QUÉBEC INC.**

Il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire de Mont-Joli, ou le maire suppléant, ainsi que le directeur général, ou le greffier, à signer pour et au nom de la Ville les documents notariés par lesquels la Ville cède son rang de créancier hypothécaire à la Caisse Desjardins de Rimouski dans le dossier de la compagnie 9132-8369 Québec inc. concernant les lots 4 595 997 et 4 595 998 du cadastre du Québec.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

10.05.371 **AUTORISATION DE REPRÉSENTATION DE LA VILLE DE MONT-JOLI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ATR-GASPÉSIE**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le maire de Mont-Joli, monsieur Jean Bélanger, à représenter la Ville lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association touristique régionale de la Gaspésie qui se tiendra au Carrefour national de l'aquaculture et des pêches (CANAP) à Grande-Rivière le mercredi 26 mai 2010 à compter de 13 heures.

10.05.372 **ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À MADAME RIELLE NORMAND, ARCHITECTE, DANS LE DOSSIER DE LA RÉNOVATION DU CHÂTEAU LANDRY (VILLA DES MARGUERITES)**

CONSIDÉRANT QUE madame Rielle Normand, architecte de la firme Beudet, Faille, Normand, a procédé à une évaluation des coûts de restauration du Château Landry (Villa des Marguerites) dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe extérieure;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la population de connaître les implications financières reliées à la réalisation de la phase des travaux touchant l'intérieur de cet édifice patrimonial;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité de confier à la firme Beudet, Faille, Normand, architectes, le mandat de procéder à l'évaluation des coûts de réfection de l'intérieur du Château Landry (Villa des Marguerites), et ce, au montant de 4 500 \$, plus les taxes. Cette somme sera puisée au budget d'opération et/ou au surplus accumulé.

10.05.373 **ADJUDICATION D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE DOSSIER DE CARACTÉRISATION DE TERRAINS POUR DEUX (2) PROJETS EN COURS**

CONSIDÉRANT QU'une évaluation environnementale de site – phase 1, conforme au *Guide de caractérisation des terrains* du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec est actuellement en cours pour deux (2) projets en cours à Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QU'Inspec-Sol inc., la firme chargée dudit mandat, doit procéder à une vérification environnementale de sols et de l'eau souterraine en réalisant quatre (4) forage avec puits d'observation et de six (6) tranchées d'exploration dans les secteurs ciblés;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité de confier à la firme Inspec-Sol le mandat de poursuivre l'évaluation environnementale des deux (2) sites visés au montant total de 14 350 \$, plus les taxes selon la répartition suivante :

- Pour les lots 4 071 053, 4 295 259, 4 595 997, 4 595 998, 4 596 000 et 4 596 001 au site d'arrivée de l'autoroute 20, une somme de 10 610 \$, plus les taxes;
- Pour les lots 4 015 678 et 4 015 679 dans le secteur de l'avenue Pierre-Normand, une somme de 3 740 \$, plus les taxes.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

10.05.374 AUTORISATION D'EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS AUX ESPACES VERTS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été réalisé par le service des travaux publics afin d'embaucher six (6) préposés aux espaces verts pour la période estivale 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Gilles Gaudreault, contremaître;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Ann-Julie Deschênes ainsi que de messieurs Louis-Philippe Roy, Dany Lévesque-Carroll, Jérôme Castonguay, Michel Gendron et Jean-François Desrosiers à titre de préposés aux espaces verts pour une période maximale de douze (12) semaines à raison de 40 heures / semaine au tarif horaire de 9,50 \$. Cette dépense est prévue au budget du service des travaux publics.

10.05.375 AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'a été traité.

10.05.376 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

10.05.377 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 18h00, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Jean Bélanger
Maire

Yves Sénéchal
Greffier